# Réunion entre Bart Simons (EDF ICT on-line working group) et le secrétariat du BDF - 28/08/2015

Depuis 2013, Bart Simons participe pour le BDF, en tant qu’expert, aux échanges du groupe de travail (GT) on-line de l’EDF consacré aux technologies de communication et d’information (ICT).

L’accord conclu en 2013 prévoit que Bart Simons rencontrera, au minimum les représentants du BDF une fois par an afin d’assurer le suivi du GT.

Une réunion entre Bart Simons et Olivier Magritte (pour le secrétariat du BDF) a eu lieu le 28/08/2015).

## Une année 2015 en « mode mineur »

Bart Simons et Olivier Magritte (qui reçoit régulièrement les informations du GT transférées par Pierre Gyselinck (PG)) ont convenu que cette année 2015 constitue une année en « mode mineur » pour ce GT.

L’EDF a publié deux *position papers* intéressants concernant le *Web Accessibility Act* et l’*Inclusive Digital Directive*, mais ceux-ci étaient la finalisation du travail effectué en 2014. Par ailleurs, il ne semble pas que la Commission européenne en tienne particulièrement compte à court terme : son attention en matière de handicap est centrée actuellement sur l’*InclEUsiv card* et sur l’*Accessibility Act*.

Une phrase prononcée par un responsable de la commission lors d’une réunion avec *European Blind Union* (EBU) résume bien la situation : «… ces aspects seront repris dans l’*Accessibility Act*, donc pourquoi travailler sur un *Web Accessibility Act*… ».

Pour autant, les deux *Position papers* restent importants car ils précisent la position de l’EDF dans ces domaines et pourront être utilisés dans la discussion plus générale de l’*Accessibility Act*.

Bart Simons a communiqué les liens en français et en néerlandais vers les pages du site Internet d’*Anysurfer* faisant le point sur cette directive :

nl: <http://www.anysurfer.be/nl/blog/detail/europese-wetgeving-moet-beter>

fr: <http://www.anysurfer.be/fr/blog/detail/directive-europeeenne-il-faut-exiger-plus>

Bart Simons a également pointé que sur les 2 premiers tiers de l’année 2015, c’est surtout EBU qui se profile sur les dossiers ICT.

## Audiovisual directive

La Commission prépare cependant la révision de la directive *Audio-Visual Media services* (AVMS). Une consultation aurait été lancée dans le courant de l’été et devrait être finalisée pour le 15 septembre.

Le principal problème dans ce domaine se situe au niveau de la distribution des média audiovisuels. Il semble que les télédistributeurs belges ne font pas beaucoup d’effort pour rendre leurs décodeurs accessibles. C’est ainsi, par exemple, qu’il faut descendre très loin dans les menus pour pouvoir accéder à l’audiodescription, ce qui rend les média audiovisuels très peu accessibles pour les personnes ayant une déficience visuelle.

Olivier Magritte va transmettre le questionnaire aux organisations membres du BDF.

## Pas de rencontre avec le CA BDF

En conséquence, Olivier Magritte et Bart Simons ont convenu que la participation de Bart Simons à une réunion du CA du BDF ne serait pas une nécessité cette année. Le compte rendu de la présente rencontre pourra faire office. Ceci doit, évidemment être avalisé par le CA du BDF.

## Plans d’action régionaux : c’est le moment

Au niveau belge, par contre, les chantiers sont importants. C’est en effet cette année que les niveaux de pouvoir régionaux doivent finaliser leurs plans d’action en matière d’accessibilité des pouvoirs publics.

Bart Simons a transmis les URL des pages d’Anysurfer à ce propos :

nl: <http://www.anysurfer.be/nl/blog/detail/een-toegankelijke-overheid>

fr: <http://www.anysurfer.be/fr/blog/detail/accessibilite-du-service-public>

Ces deux articles parlent globalement de la même choses, mais sont plus développés pour la Flandre dans la version néerlandaise et pour la Wallonie et Bruxelles dans la version française. Ils constituent une bonne base d’information ou de travail en dressant l’état de la situation et en énumérant des recommandations.

Olivier Magritte a expliqué à Bart Simons que ces informations arrivent au bon moment et pourraient être utilisées à l’occasion de la plateforme des conseils d’avis programmée le 11 septembre.

Bart Simons s’est montré disposé à donner toutes les informations utiles. Il est aussi disposé à être présent lors de la Plateforme du 11 septembre afin d’expliquer la situation au niveau « technique ».

Pour *Anysurfer*, il est intéressant d’avoir des relais qui effectuent un certain lobbying sur ces sujets auprès des gouvernements concernés, étant entendu qu’*Anysurfer* n’étant pas une organisation représentative des personnes handicapées, doit rester dans son rôle d’expert technique.

## Moniteur de l’accessibilité internet

Chaque année, *Anysurfer* publie son *Moniteur de l’accessibilité*. Voici le lien vers leurs communiqués de presse en français et en néerlandais :

Nl: <http://us1.campaign-archive2.com/?u=70958e7bb5&id=b26557aacd&e=c7f7e56105>

Fr: <http://us1.campaign-archive2.com/?u=70958e7bb5&id=2c323b5909&e=5f8463a0b7>

La couverture dans les media a été intéressante :

nl: <http://datanews.knack.be/ict/nieuws/overheid-maakt-websites-maar-langzaam-toegankelijk-voor-mensen-met-een-beperking/article-normal-596999.html>

fr: <http://datanews.levif.be/ict/actualite/les-autorites-rendront-progressivement-leurs-sites-web-accessibles-aux-personnes-souffrant-d-un-handicap/article-normal-412477.html>